



L'inauguration du nouveau collège Pierre

Mendès-France à Chécy m'a rappelé un souvenir. Celui d'une époque où il n'y avait pas de collège à Chécy et où il fallait en créer un, au troisième étage de la rue de Grenelle. J'expliquai avec force arguments la nécessité de ce nouveau collège. Mon interlocuteur, un peu blasé, visiblement défaitiste et dépassé par l'ampleur des sollicitations, me déclara qu'il ne connaissait pas l'existence de la commune de Chécy et qu'il ignorait donc qu'un collège y fût nécessaire, qu'il fallait que je prenne date et que ce serait très long, car la pile des dossiers non traités était impressionnante...

Édifié – si je puis dire ! – par cet accueil, je votai des deux mains les lois de décentralisation de 1982, 1983, 1984, 1985... (par charité, je tairai les noms de ceux qui s'y opposèrent non sans virulence, et qui sont depuis amnésiques quant à leur discours de l'époque).

Depuis ces lois, la construction des collèges est de la responsabilité des départements. Celle des lycées relève des Régions. On a vu le résultat avec de nombreux collèges et lycées construits, reconstruits, agrandis, modernisés.

La décentralisation fut – et reste – une réforme fondamentale.

Pierre Mendès-France, qui reste un modèle d'intégrité et de probité politique, avait déjà plaidé pour elle. Je suis heureux que ce nouveau collège, comme l'ancien, lui soit dédié.

Jean-Pierre Sueur